

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04 avril 2014

PRESENTS: Mmes ADAM – BILLARD - BOULAY - BRAULT – LAULOM - ROBERT
DU BOISLOUVEAU - MRS BOURCIER - BAROTIN - BLAINEAU –PASQUIER

ABSENT EXCUSE / DAGLAND -

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne ROBERT DU BOISLOUVEAU

2014-04-01- Indemnité des élus

Le montant des indemnités maximales des maires et adjoints est fixé au 1er juillet 2010 de la façon suivante :

Population totale	Maires		Adjoints	
	Taux maximal (en % de l'indice 1015)	Indemnité brute (Montant approximatif en €)	Taux maximal (en % de l'indice 1015)	Indemnité brute (Montant approximatif en €)
Inf.. 500	17	646.25	6.6	250.90
500 à 999	31	1 178.46	8.25	313.62
1 000 à 3 499	43	1 634.63	16.5	627.24
3 500 à 9 999	55	2 090.81	22	836.32
10 000 à 19 999	65	2 470.95	27.5	1 045.40
20 000 à 49 999	90	3 421.32	33	1 254.48
50 000 à 99 999	110	4 181.62	44	1 672.65
100 000 à 200 000	145	5 512.13	66	2 508.97
Sup. 200 000	145	5 512.13	72.5	2 756.07

Le Maire précise que, dans le respect de l'enveloppe globale calculée en additionnant les montants maximum autorisés pour le maire et les adjoints, le conseil municipal peut moduler les sommes attribuées à chaque élu, sous réserve qu'un adjoint ou un conseiller municipal délégué ne perçoive jamais plus que le montant maximum autorisé pour le maire. Il ajoute enfin que ce nouveau dispositif ne peut pas s'appliquer avant la date à laquelle la délibération du conseil municipal sera exécutoire.

Il indique pour conclure que le montant de l'enveloppe globale s'élève pour la commune à 1 398.95 euros par mois.

Le Maire propose d'attribuer aux élus les indemnités ci-après :
Maire - 17 % de l'indice 1015 (valeur 646.25 euros mensuels à compter du 28.03.2014)
Pour chacun des 3 adjoints - 6,6 % de l'indice 1015 (valeur 250.90 euros mensuels à compter du 28.03.2014).

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré ;
VU les articles L.2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales

DECIDE

1) D'attribuer au maire des indemnités de fonction en appliquant au montant de référence (17 % indice brut 1015) un taux de **85 %** ;

2) D'attribuer aux adjoints au maire des indemnités de fonction en appliquant au montant de référence ci-dessus précité (6,6 % de l'indice 1015) :

- * pour Madame BILLARD Lisabeth, premier adjoint un taux de **60 %**
- * pour Mme ADAM Dominique, deuxième adjoint, un taux de **60 %**
- * pour Monsieur PASQUIER Guy, troisième adjoint, un taux de **60 %**

Ces indemnités subiront automatiquement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget.

Il est précisé que cette délibération est prise sans que les intéressés aient pris part au vote des indemnités les concernant.

2014-04-01- Représentant à L'AIDVY

Suite aux récentes élections municipales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection d'un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'Association Intermédiaire de la Vallée de l'Yon.

Délégué titulaire

Mme Dominique ADAM

Délégué suppléant

Mr Laurent BAROTIN

Ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués

2014-04-02- Représentant à la Mission Locale

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à désigner le délégué de la commune au sein de la Mission Locale du Pays Yonnais.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne **Mme Nathalie BOULAY** pour représenter la commune du Givre au sein de la Mission Locale du Pays Yonnais.

2014-04-03- Membres de la commission Ouverture des plis

Membres titulaires - Mme LAULOM Monique
- Mr DAGLAND André
- Mr PASQUIER Guy,

Membres suppléants : - Mme ADAM Dominique
- Mme BOULAY Nathalie
- Mme BILLARD Lisabeth

2014-04-04- Membres de la commission communale des impôts directs

Délégués titulaire

Mr POTIER Jean-Marc, agriculteur - Les Mauxfaits LE GIVRE
Mr GILLET Jean-Jacques, retraité - 5 Bis Rue de la Vallée LE GIVRE
Mr DUBE Gérard, préposé à la poste - La Duttière LE GIVRE
Mr TROGER Bernard, sans emploi - 04 Rue Maréchal de Lattre LE GIVRE
Mr RAMBAUD Gérard, enseignant retraité - Les Combes LE GIVRE
Mr TAUPIER Damien, artisan peintre - La Bouchetière LE GIVRE
Mr POTIER Chantal, agricultrice - Rue Esperanto **85540 MOUTIERS LES**

MAUXFAITS

Mr GAUDIN Jean-Charles, Agent d'assurances 3 Route de St Vincent LE GIVRE
Mme HOOGSTOEL Martine-retraitée- Les Chaponnières LE GIVRE
Mr PATARIN Gabriel, enseignant retraité - 10 la Bouchetière LE GIVRE
Mme LEMARCHAND M; Claude, commerçante retraitée- 13, Chantemerle LE GIVRE
Mr JOUBERT Claude, retraité, 10 Les Quatre Routes LE GIVRE

Délégués suppléants

Mr BEIGNON Daniel, pompier professionnel retraité -4 Rue Madagascar LE GIVRE
Mr MARCHAND Guy, agriculteur retraité - La Coquillère LE GIVRE
Mme FRANIATTE Claudine 1 Rue de Lattre de Tassigny LE GIVRE
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU, secrétaire médicale - Le Moulin Rouge LE GIVRE
Mr DE CHAUMONT Sylvain, avocat - 21 rue Timothée **44100 NANTES**
Mr SIXT Roland, retraité - 5, La Moratière LE GIVRE
Mr BUCHET Denis, employé de banque retraité - 7, La Moratière LE GIVRE
Mr GREFFARD Sébastien, ouvrier Travaux Publics - 23 La Bouchetière LE GIVRE
Mr POISSONNET Michel, retraité, 11, Les petites Chaponnières LE GIVRE
Mme THIERRY Danielle, retraitée - 6, Place de l'Eglise LE GIVRE
Mme DAVIET Sylvie secrétaire comptable - 15, chemin du Pont Neuf LE GIVRE
Mme TROGER Geneviève, animatrice - 4, Rue de Lattre de Tassigny LE GIVRE

2014-04-05- Représentant à l'ogec St Maurice

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune participe aux dépenses de fonctionnement de l'école privée de Moutiers les Mauxfaits. Suite au renouvellement du conseil municipal, Monsieur le Maire invite celui-ci à désigner le représentant de la commune au sein de l'organe compétent pour délibérer sur le budget des classes sous contrat d'association.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne **Monsieur Laurent BAROTIN** pour représenter la commune du Givre au sein de l'OGEC de l'école privée St Maurice de Moutiers-les-Mauxfaits.

2014-04-06- Représentant à l'office de tourisme

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne **Madame BRAULT Marie** pour représenter la commune du Givre au sein de l'Office de Tourisme de Moutiers-les-Mauxfaits et sa région.

2014-04-07- Représentants à Vendée Eau

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder, à l'élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation Eau Potable de la Plaine de Luçon (SIEAP de la Plaine de Luçon).

Délégués titulaires : Mr Serge BLAINEAU
Mr René BOURCIER

Délégués suppléants : Mr Guy PASQUIER
Mme Dominique ADAM

Ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués

2014-04-08- Représentants au SIVOS Gendarmerie

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la commune fait partie du Syndicat Intercommunal pour la rénovation des bâtiments de la brigade de gendarmerie de Moutiers les Mauxfaits et qu'elle y est représentée, conformément aux statuts en vigueur, par un délégué titulaire et un délégué suppléant. Ces délégués doivent être désignés après chaque renouvellement général des conseils municipaux selon les dispositions de l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit, dans les formes prévues à l'article L.5211-7 du C.G.C.T. :

1* En qualité de délégués titulaires

Mme BILLARD Lisabeth,
Mr PASQUIER Guy,
Mr DAGLAND André

Afin de le représenter au SIVOS pour la rénovation des bâtiments de la gendarmerie de Moutiers les Mauxfaits

2014-04-09- Représentants au SIVU Piste Routière

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la commune fait partie du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour l'installation et le fonctionnement d'une piste d'éducation routière dans les cantons de Moutiers les Mauxfaits, Talmont St Hilaire, et Mareuil sur Lay et qu'elle y est représentée, conformément aux statuts en vigueur, par un

délégué titulaire et un délégué suppléant. Ces délégués doivent être désignés après chaque renouvellement général des conseils municipaux selon les dispositions de l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit, dans les formes prévues à l'article L.5211-7 du C.G.C.T. :

1* En qualité de délégué titulaire

Mr BOURCIER René

2* En qualité de délégué suppléant

Mme BILLARD Lisabeth

Afin de le représenter au SIVU pour l'installation et le fonctionnement d'une piste d'éducation routière dans les cantons de Moutiers les Mauxfaits, Talmont st Hilaire, Mareuil sur Lay

2014-04-10- Représentants au SIVU Secteur Scolaire

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la commune fait partie du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du secteur scolaire de Moutiers les Mauxfaits et qu'elle y est représentée, conformément aux statuts en vigueur, par un délégué titulaire et un délégué suppléant. Ces délégués doivent être désignés après chaque renouvellement général des conseils municipaux selon les dispositions de l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit, dans les formes prévues à l'article L.5211-7 du C.G.C.T. :

1* En qualité de délégué titulaire

Mr BAROTIN Laurent

2* En qualité de délégué suppléant

Mme ADAM Dominique

Afin de le représenter au SIVU Secteur Scolaire de Moutiers les Mauxfaits

2014-04-11- Représentants au SIVU Trésorerie

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la commune fait partie du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la construction et la gestion de la trésorerie de Moutiers les Mauxfaits et qu'elle y est représentée, conformément aux statuts en vigueur, par un délégué titulaire et un délégué suppléant. Ces délégués doivent être désignés après chaque renouvellement général des conseils municipaux selon les dispositions de l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit, dans les formes prévues à l'article L.5211-7 du C.G.C.T. :

1* En qualité de délégué titulaire

Mme ADAM Dominique

2* En qualité de délégué suppléant

Mr BAROTIN Laurent

Afin de le représenter au SIVU pour la construction et la gestion de la Trésorerie de Moutiers les Mauxfaits

2014-04-12- Représentants au SYDEV

Après avoir procédé à l'élection des délégués, conformément aux dispositions des articles L5211-7 et L2122-7, le Conseil Municipal élit :

a) Délégués Titulaires :

- Mme BILLARD Lisabeth - 1 Vigne de la Moratière 85540 LE GIVRE – 1^{ère} adjointe née le 19.01.1965
- Mr DAGLAND André – 9 Chantemerle 85540 LE GIVRE – Conseiller municipal né le 29-09-1949

b) Délégués Suppléants :

- Mr PASQUIER Guy, 3^{ème} adjoint 85540 LE GIVRE, né le 23-05-1947,
- Mr BOURCIER René, maire Les Quatre Routes 85540 LE GIVRE, né le 04.11.1951.

2014-04-13- Membres de la commission Finances-Budget

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de constituer une Commission des Finances et du Budget qui sera composée comme suit :

Mr BOURCIER René, Maire
Mme ADAM Dominique, Vice-Présidente
Mme BILLARD Lisabeth
Mr BLAINEAU Serge
Mme LAULOM Monique
Mr PASQUIER Guy
Mme BRAULT Marie membres

2014-04-14- Membres de la commission bâtiments communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de constituer une Commission des bâtiments communaux qui sera composée comme suit :

Mr BOURCIER René, Maire
Mme BILLARD Lisabeth, Vice-Présidente
Mr DAGLAND André
Mme BOULAY Nathalie
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne
Mr BAROTIN Laurent, membres

2014-04-15- Membres de la commission assainissement & urbanisme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de constituer une Commission Assainissement et Urbanisme qui sera composée comme suit :

Mr BOURCIER René, Maire
Mme BILLARD Lisabeth, Vice-Présidente
Mme ADAM Dominique
Mr BLAINEAU Serge
Mr DAGLAND André
Mr PASQUIER Guy, membres

2014-04-16- Membres de la commission culture loisirs-communication/informations & animations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de constituer une commission culture - loisirs – communication/information & animations qui sera

composée comme suit :

Mr BOURCIER René, Maire
Mme ADAM Dominique, Vice-Présidente
Mme BRAULT Marie
Mme LAULOM Monique
Mr PASQUIER Guy
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne, membres

2014-04-17 Membres de la commission : PLU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de constituer une Commission P.L.U qui sera composée comme suit :

Mr BOURCIER René, Maire
Mr PASQUIER Guy, Vice-Président
Mme ADAM Dominique
Mme BILLARD Lisabeth
Mr BLAINEAU serge
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne
Mr DAGLAND André, membres

2014-04-18- Membres de la commission voirie- eau - éclairage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de constituer une Commission de la Voirie, Eau, Eclairage qui sera composée comme suit :

Mr BOURCIER René, Maire
Mr PASQUIER Guy, Vice-Président
Mme BILLARD Lisabeth
Mr BLAINEAU Serge
Mr DAGLAND André
Mme ADAM Dominique
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne

2014-04-19- Membres du CCAS

Membres du Conseil Municipal

Mme ADAM Dominique- Vice Présidente
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne
Mme LAULOM Monique
Mme BOULAY Nathalie

Membres extérieurs au Conseil Municipal

Mme TENAUD Anne (secours catholique)
Mme BUCHET Roseline (UDAF)
Mme PATARIN Dominique (ADMR)
Mme Marie-Helène KUHNMUNCH (ASS. Ti' chou tit' Rose)

2014-04-20- Représentant au syndicat E.collectivité

Suite aux récentes élections municipales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à désigner le représentant, appelé à siéger au sein du conseil d'administration d'e-collectivités Vendée.

Le Maire indique à l'assemblée que :

- MR René BOURCIER
s'est porté candidat pour représenter la commune.

Le conseil municipal procède à l'élection.

Résultat du vote

- Mr BOURCIER ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour des suffrages exprimés, est proclamé élu représentant de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

1- **DEVIS BERTRET**

Le Conseil Municipal accepte le devis pour le bloc porte des wc publics pour un montant de 434.14 €

Fin de la Séance à 23 h 00
Le Maire.